

Robert MAÉSO
André PHILIPPS
Christian RAULET

Comptabilité financière

Corrigés

12^e édition

DUNOD

Consultez nos parutions sur dunod.com



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Dunod, Paris, 2010
ISBN 978-2-10-055501-7

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. • Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

TABLE DES MATIÈRES

SÉRIE 1.	L'entreprise et l'activité économique	1
SÉRIE 2.	Les flux économiques	2
SÉRIE 3.	L'enregistrement comptable des flux économiques	8
SÉRIE 4.	Le modèle comptable : les comptes, la balance, le bilan, le résultat	18
SÉRIE 5.	La pratique comptable : le virement, la réciprocité, le journal	30
SÉRIE 6.	Le plan comptable	35
SÉRIE 7.	La taxe sur la valeur ajoutée	39
SÉRIE 8.	Les achats de marchandises et d'approvisionnements	45
SÉRIE 9.	Les ventes et les prestations de services	49
SÉRIE 10.	Les réductions sur achats et sur ventes	52
SÉRIE 11.	Les compléments sur les charges et produits	59
SÉRIE 12.	La paie	66
SÉRIE 13.	Les acquisitions d'éléments d'actif	83
SÉRIE 14.	Les règlements	87
SÉRIE 15.	Le financement de l'entreprise	94
SÉRIE 16.	Les emballages	102
SÉRIE 17.	La taxe sur la valeur ajoutée : comptabilisation de situations particulières	112
SÉRIE 18.	L'organisation d'une comptabilité	123
SÉRIE 19.	Le contrôle comptable	141
SÉRIE 20.	L'inventaire extra-comptable, les travaux d'inventaire	145
SÉRIE 21.	L'amortissement et la dépréciation des immobilisations non financières	148
SÉRIE 22.	Les dépréciations des autres éléments d'actif et les provisions	155
SÉRIE 23.	Les cessions d'éléments d'actif	166
SÉRIE 24.	Les ajustements des comptes de gestion	177
SÉRIE 25.	Les ajustements des comptes de bilan	182
SÉRIE 26.	La présentation des documents de synthèse : bilan et compte de résultat	192
SÉRIE 27.	La présentation des documents de synthèse : l'annexe	203

L'ENTREPRISE ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

RÉPONSES

1. Les sociétés et quasi-sociétés non financières produisent des biens et services marchands.

Les instituts de crédit **collectent** (reçoivent en dépôts, empruntent) et **répartissent** (accordent des crédits, des prêts) **des moyens financiers**.

Les entreprises d'assurances **couvrent les risques** et assurent donc la sécurité des autres secteurs.

Les administrations publiques et privées **produisent des services non marchands** destinés respectivement à l'ensemble de la population, et à des groupes particuliers.

Les ménages **consomment** essentiellement les biens et services, mais produisent aussi.

Le « reste du monde », agent fictif, achète et vend des biens et services au pays.

2. Les informations relatives à l'activité de l'entreprise sont transcrites essentiellement dans les documents comptables.

3. La gestion a pour objectif de mettre en œuvre un ensemble de ressources (humaines, financières, matérielles), en appliquant, sous contraintes, des règles, des pratiques et des procédures, pour atteindre les buts que l'entreprise s'est fixés.

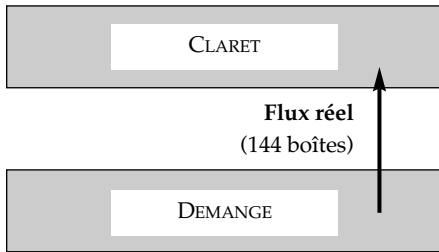
4. Ces informations peuvent être classées selon plusieurs critères :

- selon la nature : informations économiques, informations juridiques, informations comptables, informations statistiques, informations sociologiques... ;
- selon la forme : informations quantitatives, informations littérales ;
- selon l'utilité : informations pertinentes, informations inutiles ;
- selon le support : informations orales, informations écrites, informations informatisées.

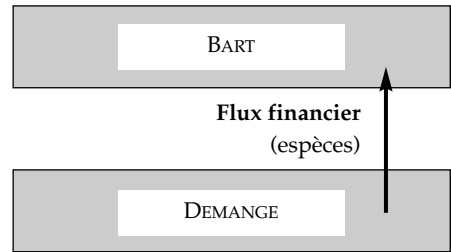
LES FLUX ÉCONOMIQUES

1 Flux à représenter

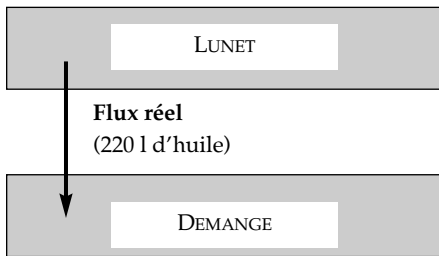
a)



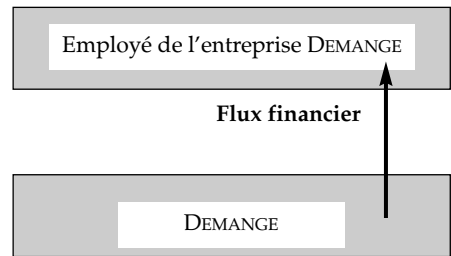
b)



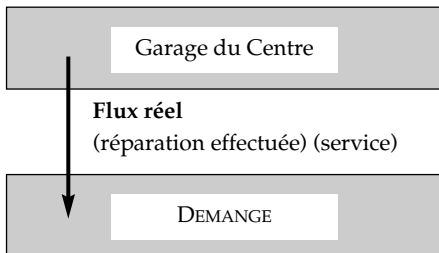
c)



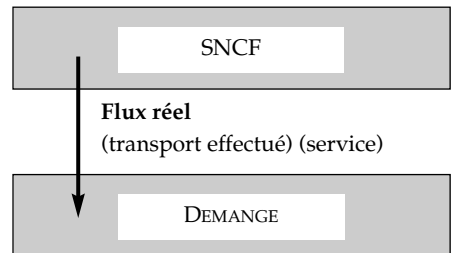
d)



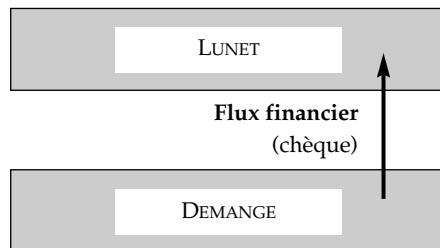
e)



f)

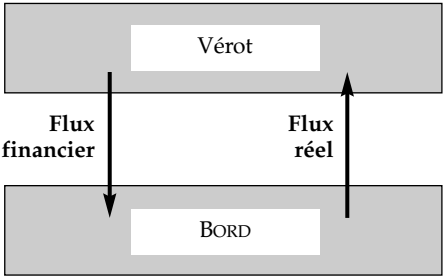


g)

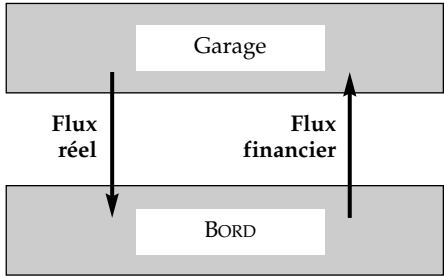


2 Flux à représenter

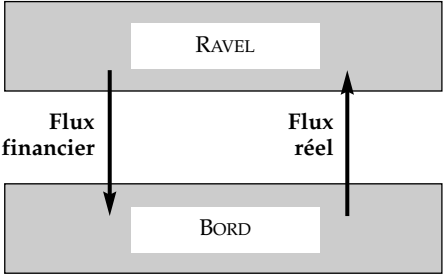
a)



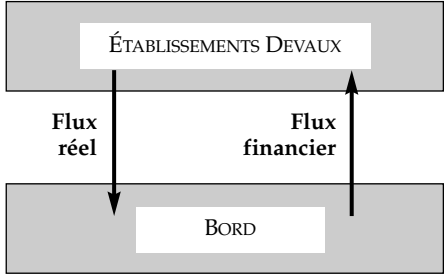
b)



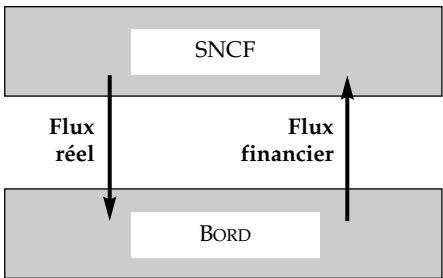
c)



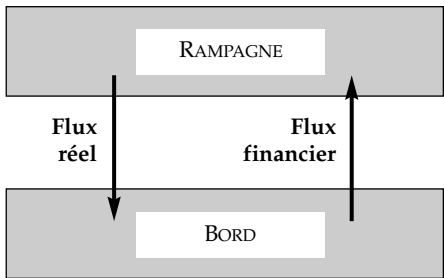
d)



e)

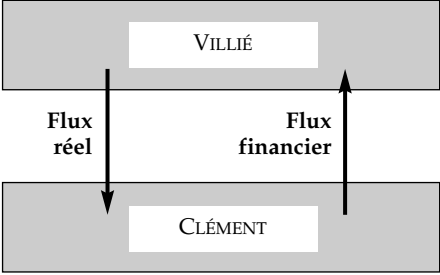


f)

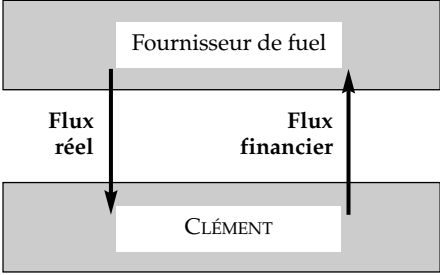


3 Flux externes

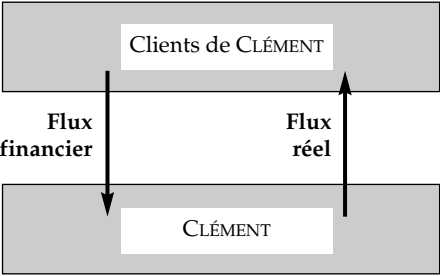
a)



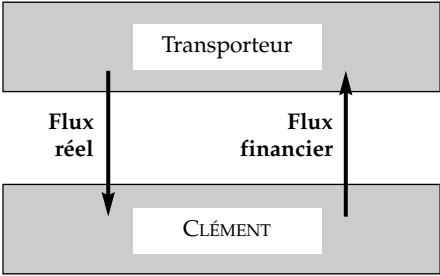
b)



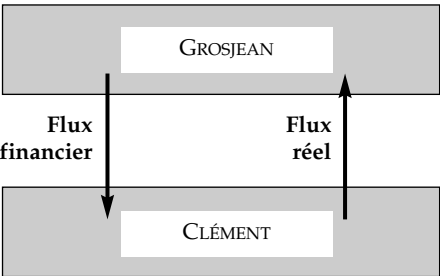
c)



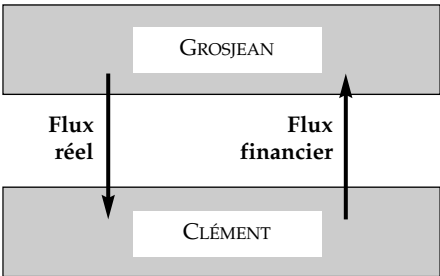
d)



e)

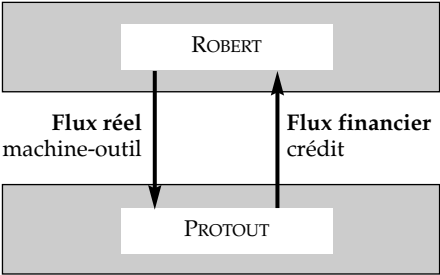


f)

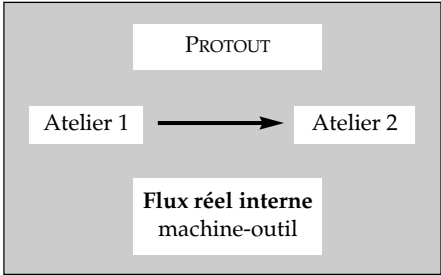


4 Flux externes et flux internes

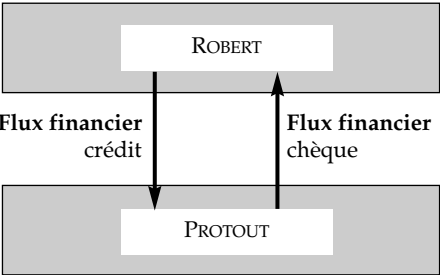
a)



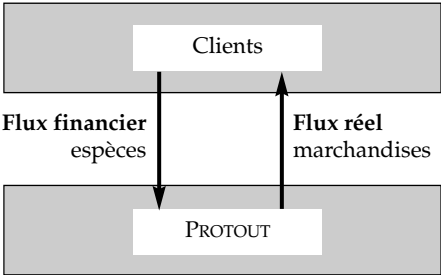
b)



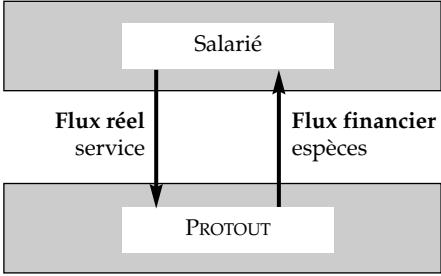
c)



d)

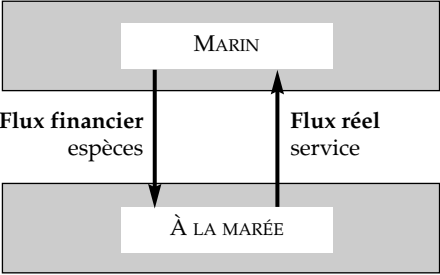


e)

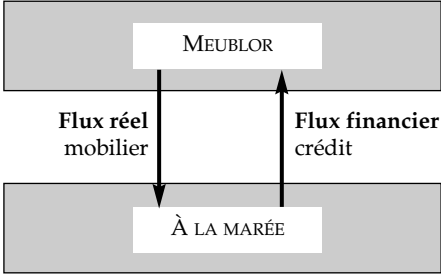


5 Flux externes et flux internes

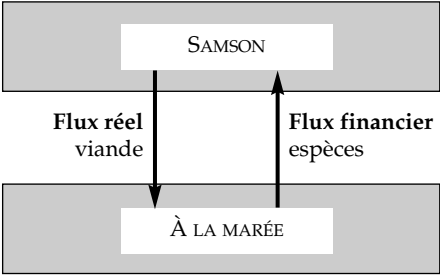
a)



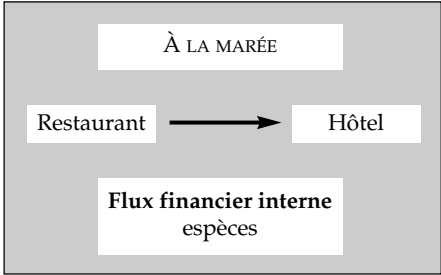
b)



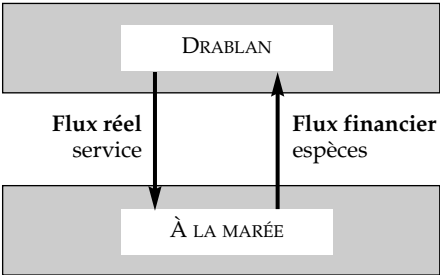
c)



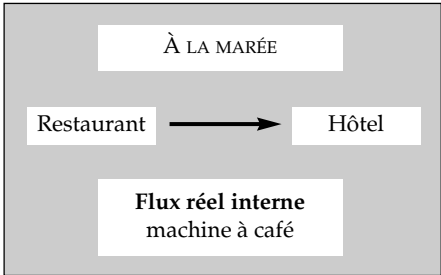
d)



e)



f)



RÉPONSES

1. Réel vient du latin « *res* », qui signifie « chose ».
 2. Les flux réels correspondent à des transferts de « choses », c'est-à-dire de biens matériels, mais aussi de services ou biens immatériels.
 3. Non, accorder un crédit, par exemple, ne se traduit pas instantanément par un transfert de fonds.
 4. Dans l'absolu, tout déplacement de biens à l'intérieur de l'entreprise peut être considéré comme un flux interne. Cependant, les flux internes ne sont pris en compte par la comptabilité que s'ils sont pertinents pour la gestion. Cela serait le cas pour un déplacement d'un bien matériel d'un atelier ou d'un centre d'activité à un autre. Cela ne serait pas le cas si l'on changeait des marchandises de place à l'intérieur de l'entrepôt de stockage ou si l'on déplaçait un ordinateur d'un bureau à un autre.
-